



Assemblée Générale du 8 juin 2016

- **L'ensemble des résolutions votées**
- **Dividende de 0,17 € par action**

CBo Territoria annonce que la totalité des résolutions proposées lors de l'Assemblée Générale du 8 juin 2016 a été approuvée à une large majorité.

Avec une participation de 354 actionnaires présents ou représentés totalisant 38,2 % des droits de vote, et près de 80 actionnaires présents en séance, cette Assemblée a bénéficié d'un niveau de participation satisfaisant.

L'Assemblée a voté le versement d'un dividende de 0,17 € par action ; il sera détaché le 10 juin prochain et versé en numéraire le 14 juin.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a validé la nomination de la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse, représentée par Monsieur Serge Derick, membre du directoire, en qualité d'administrateur pour une durée de six années, en adjonction aux membres actuellement en fonction. Il est rappelé que la CEPAC s'est récemment renforcée dans le capital de CBo Territoria.

Le Rapport Annuel 2015 remis aux actionnaires présents à cette Assemblée Générale est téléchargeable sur le site web www.cboterritoria.com (rubrique Finance / Espace Actionnaires / Documents à télécharger / Rapports annuels).

Prochaine publication :

- Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2016 : mercredi 10 août 2016
Publication après Bourse

A propos de CBo Territoria

Propriétaire d'un patrimoine foncier exceptionnel de 3 000 hectares, CBo Territoria est un des acteurs clés du développement immobilier à l'Île de La Réunion et Mayotte, départements français en fort développement.

CBo Territoria détient un positionnement de premier plan dans ses 3 métiers :

- Aménagement urbain
- Promotion immobilière
- Foncière : développement de ses actifs patrimoniaux et gestion immobilière

EURONEXT C, FR0010193979, CBOT
www.cboterritoria.com

Contacts

Relations investisseurs direction@cboterritoria.com	Relations presse Paris Edouard Miffre 06 95 45 90 55 emiffre@capvalue.fr Relations presse Réunion Laurent Saget 06 92 61 47 36 laurent@lscorp.fr
---	---